

Adhésion à l'association Amiclub de France :

Réadhésion à l'association Amiclub de France Pour une réadhésion, merci d'indiquer votre N° d'adhérent :

Coordonnées

Prénom : _____

Nom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Tél : _____

Tél Portable : _____

Courriel : _____

Profession : _____

Le magazine Ligne Z est envoyé par courriel. Souhaitez-vous le recevoir aussi par courrier ? :

OUI NON

Cotisation

Tarif Normal 32 € :

Tarif Jeune jusqu'à 25 ans inclus 25 € :

Tarif Conjoint d'un adhérent 13 € :

Tarif mineur dont un parent est adhérent 13 € :

Règlement de la cotisation

Chèque (à l'ordre de « AMIclub de France ») :

Espèce :

Virement :

Coordonnées du club pour les virements

Titulaire du compte :
Association Amiclub de France

IBAN : FR76 1027 8072 5500 0204 0310 102

BIC : CMCIFR2A

J'accepte la publication de mes coordonnées dans l'espace réservé aux adhérents sur le site de l'Amiclub de France :

OUI NON

Par la présente, j'adhère à l'Amiclub de France pour l'année en cours (association régie par la loi 1901 déclaré à la préfecture de la Haute Garonne), j'approuve les statuts et le règlement intérieur de l'association (disponible sur le site internet). J'accepte que mes photos et vidéos de mes voitures apparaissent dans les publications de l'Amiclub de France ainsi que sur la Page Facebook Amiclub de France, le groupe Facebook Les Amis de l'Amiclub de France et sur la chaîne YouTube Amiclub de France. L'Amiclub de France est membre de l'Amicale CITROËN et DS France.

Descriptif de vos voitures

Modèle et finition	Type	N° de Série	Date de 1 ^{ère} mise en circulation	Couleur AC	Sellerie et intérieur	Option et particularité	Etat général

Merci de retourner ce bulletin d'adhésion accompagné du règlement (dans le cas où il ne s'agit pas d'un virement) à :

Bernard PILLU, 4 rue Lamartine. 73160 COGNIN.

Ou par mail pour les règlements par virement : secretaire@amiclubdefrance.net

Signature